

PROGRAMME DE DÉGRÈVEMENTS D'ENSEIGNEMENT AUX FINS DE FORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS DE L'UQAM

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DÉGRÈVEMENT AUX FINS DE FORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT

Le Programme de dégrèvement d'enseignement aux fins de formation et d'accompagnement inclut autant des activités d'enseignement formelles, axées sur la transmission et l'appropriation de contenus spécifiques que des activités d'accompagnement. On entend par accompagnement des activités combinant le soutien, l'enseignement et l'animation, sur une période prolongée, et ce, dans une dynamique réflexive et interactive avec des membres d'un groupe en vue de faciliter la coconstruction de nouvelles connaissances, le développement de compétences et des réinvestissements dans les pratiques.

Cette compréhension de la formation par l'accompagnement, repose sur une conception particulière de l'apprentissage : les connaissances se construisent et les compétences se développent à travers les interactions sociales, la réflexivité et l'expérimentation. Cette conception de l'apprentissage, basée sur la reconnaissance des différentes formes des savoirs, va de pair avec une perspective d'autonomisation des groupes partenaires et de leurs membres. Les moyens interactifs et réflexifs (échanges, dialogues, discussions, partages, réflexions individuelles et collectives, questionnements, rétroaction...) visent à susciter des prises de conscience et de nouveaux apprentissages ainsi qu'à soutenir le développement de compétences et le renouvellement des pratiques, en contexte d'expérimentation réelle. Des stratégies telles que le *coaching* d'individus ou d'un groupe, l'animation d'un groupe de codéveloppement, l'animation et l'accompagnement d'un groupe dans l'analyse de pratiques, l'accompagnement socioconstructiviste (Lafortune, 2008; Lafortune et Deaudelin, 2002) peuvent être considérée comme étant des modalités de formation par modalités de formation par l'accompagnement.

Pour favoriser une évaluation juste et efficace, s'il vous plaît, assurez-vous que la présentation matérielle de votre demande est conforme aux normes suivantes :

- ❖ feuilles blanches de 8 1/2 po x 11 po, recto verso ou recto seulement;
- ❖ marges (latérales, supérieure et inférieure) d'au moins 3/4 po (1,9 cm);
- ❖ police Times New Roman, taille des caractères d'au moins 12 points;
- ❖ aucune impression à espacement condensé;
- ❖ votre nom inscrit sur chaque page, dans le coin droit supérieur, sauf sur la première page qui servira à inscrire le numéro de document CSAC;
- ❖ s'il y a lieu, une brève bibliographie (1 page maximum) est intégrée au formulaire;
- ❖ les signatures à l'encre bleue ou signatures électroniques;
- ❖ tous les documents doivent être remis en format Word;
- ❖ aucun autre document non exigé ne sera remis aux membres du CSAC;
- ❖ veuillez respecter le nombre de pages prescrit.

**PAR ÉQUITÉ, LES PAGES EN SURNOMBRE SERONT
RETIRÉES DE LA DEMANDE.**

FORMATION – ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS
DEMANDE DE DÉGRÈVEMENT D'ENSEIGNEMENT CRÉDITÉ

IDENTIFICATION

Nom: _____ Matricule: _____
Prénom: _____ Téléphone: _____
Département : _____
Dégrèvement demandé **15 heures** **30 heures** **45 heures** **90 heures**

Si le dégrèvement doit être comptabilisé sur plus d'une session de la même année financière, préciser la répartition des heures : _____

Commentaires de la directrice, du directeur :

Bénéficiez-vous, en tout ou en partie, de dégrèvements liés à des responsabilités administratives ou défrayés par un organisme externe ? Oui : _____ Non : _____

SIGNATURES

La signature de la directrice, du directeur confirme la réception de la demande.

Professeure, professeur

Directrice, directeur du département

Représentant-e du groupe

Représentant-e du groupe

Date

1. COORDONNÉES DE LA DEMANDE

1.1. Titre du projet

Formation : _____

Formation avec accompagnement : _____

1.2. Organisme-s demandeur-s

1.3. Responsable(s) de la demande pour le ou les organismes:

Nom	Fonction	Téléphone

1.4. Professeure, professeur pour qui le dégrèvement est demandé

Nom :
Département :

1.5. Dégrèvement demandé

15 heures ___ 30 heures ___ 45 heures ___ 90 heures ___

Cette demande s'inscrit-elle dans une entente financière avec un tiers externe ? OUI ___ NON ___

S'il y a lieu, fournir le nom du tiers externe engagé : _____

1.6. Agente, agent de développement

Nom :	Unité d'appartenance :
--------------	-------------------------------

1. PRÉSENTATION DE L'ORGANISME _ 1/2 page: mission, objectifs, historique, membership, population rejointe.

2. PERTINENCE SOCIALE (50 points) _ Deux pages

2.1. Problème-s ou besoin-s à l'origine de la demande et importance du sujet - 20 points : problème ou besoin à l'origine de la demande, tels que formulés par le groupe, et importance du sujet dans la conjoncture sociale, économique et culturelle actuelle. **Préciser, s'il y a lieu, les liens entre ce projet et un projet déjà recommandé.**

2.2. Qualité du partenariat– 15 points

2.2.1. Composition, mandat et fonctionnement du comité d'encadrement : pertinence et mandats des structures d'encadrement, rôles des ressources universitaires, rôles du groupe partenaire (temps investi, recrutement des participants, nombre et caractéristiques des personnes visées par le projet, etc.) et des autres personnes ressources s'il y a lieu, du début du processus jusqu'à l'évaluation.

2.2.2. Justification du recours à une ressource universitaire : complexité des apprentissages, multiples variables, haut niveau d'abstraction, etc. **et démonstration que l'expertise de la ressource universitaire est pertinente pour la réalisation de ce projet :** compétence requise, liens avec les groupes partenaires. Dans le cas d'un projet de formation avec accompagnement, préciser s'il y a lieu les expériences antérieures d'accompagnement.

2.3. Stratégies de transfert et retombées anticipées après la formation, ou la formation avec accompagnement– 15 points

2.3.1. Stratégies pour assurer le transfert des connaissances / la poursuite du développement des compétences : stratégies prévues pour permettre aux participantes, participants, ainsi qu'au groupe partenaire, d'utiliser les contenus dans l'action, mieux sensibiliser leur réseau, etc. suite au projet. Ex. : formation d'agentes, d'agents multiplicateurs ou de personnes ressources ou de formatrices, formateurs; diffusion de matériel pédagogique ou toute autre stratégie d'appropriation des connaissances par le milieu. Le groupe précise comment il prévoit pérenniser et/ou réinvestir les acquis du projet.

2.3.2. Retombées pour la ressource universitaire, ses étudiantes, étudiants et l'UQAM (sans objet pour les demandes de 15 heures) : accès à de nouvelles problématiques, meilleures connaissances des organismes sociaux, développement d'activités de formation universitaire, démocratisation des savoirs, etc. La professeure, le professeur précise comment sera assuré le suivi, une fois le projet terminé.

2.3.3. Retombées pour le groupe et/ou les collectivités visées : appropriation de connaissances et/ou développement de compétences, de méthodes, évaluation d'interventions et de pratiques, développement de nouvelles pratiques, acquis sur les plans politiques ou stratégiques, etc. Le groupe précise comment il prévoit pérenniser et/ou réinvestir les acquis du projet.

3. PLAN DE FORMATION – ACCOMPAGNEMENT (50 points) _ Quatre pages

(5 pages pour les demandes de dégrèvement de 90 heures)

3.1. Objectifs d'apprentissage et/ou de développement de compétences visés au regard des problèmes ou des besoins exprimés par l'organisme. - 10 points : objectifs d'acquisition et d'appropriation des connaissances, d'habiletés et d'attitudes, ou de développement des compétences en lien avec les besoins exprimés par le groupe (d'acquisition de connaissances, d'habiletés et d'attitudes, etc.).

Dans le cas de projets de formation avec accompagnement, par ex. : approfondir la réflexion sur la pratique et développer la posture réflexive; stimuler le soutien mutuel ; développer une approche spécifique au groupe; développer une nouvelle orientation pour une ou des activités du groupe; améliorer la qualité de la gouvernance, d'une activité, etc. ; développer une communauté de pratique; développer une approche de réseautage sur la base des valeurs et de la mission du groupe.

3.2. Contenus abordés dans le projet avec le groupe - 10 points: thématiques abordées, connaissances, habiletés, concepts, approches, stratégies, compétences, outils, attitudes, au regard des objectifs d'apprentissage, d'appropriation de connaissance ou du développement des compétences visés par la formation ou par la formation avec accompagnement.

3.3. Activités d'apprentissage - 10 points: moyens, phases et étapes permettant d'atteindre les objectifs poursuivis : étude de cas, codéveloppement, exposé interactif, simulation; ou encore : réflexion participative (pratiques du groupe, limites, forces); conception, supervision et suivi de la mise en œuvre et évaluation d'un projet pilote; renforcement des capacités de suivi et d'évaluation par le groupe, etc. Dans le cas de projets comportant des activités d'accompagnement, expliquer les motifs justifiant l'approche, en lien avec les besoins et les objectifs.

3.4. Matériel / approche pédagogique - 5 points : matériel ou approche pédagogique prévu pour cette session ; analyse des données disponibles (questionnaires ou autres), consultation de comité d'experts; cadre d'animation; documentation et articles de référence; vidéo et autres outils audiovisuels; entrevues; élaboration de grilles de critères, de questionnaires d'évaluation; autre matériel didactique.

3.5. Évaluation de la formation, ou de la formation avec accompagnement (appropriation des connaissances; développement de compétences; etc.) - 5 points : activités ou instruments qui serviront à vérifier si les participantes, participants se sont appropriés les objectifs et les contenus ; modalités qui permettront l'évaluation de l'enseignement et/ou de l'accompagnement.

3.6. Durée de la formation, ou de la formation avec accompagnement – 10 points : préciser la durée programmée pour les activités prévues au projet, en distinguant, s'il y a lieu, les heures de contact consacrées, avec le groupe ou ses représentantes, représentants :

- au diagnostic préalable, à la détermination des objectifs et à l'articulation de la stratégie de formation ;
- à la prestation de la formation
- à l'évaluation de la formation.

Si les heures de contact autres que celles consacrées à la prestation de la formation dépassent 15%, justifier.

Dans le cas de projets comportant des activités d'accompagnement, le nombre d'heures demandées devrait être d'un minimum de 45 heures et d'un maximum de 90 heures ; dans ces cas, le temps d'accompagnement sera comptabilisé en heures de contact.

Préciser comment cette planification répond aux objectifs du projet.

Indiquer, si possible, les dates de ces activités

4. UNITÉS D'ÉDUCATION CONTINUE

Souhaitez-vous que cette activité soit sanctionnée par des unités d'éducation continue?

Oui ___ Non ___

Les frais relatifs à l'émission d'unités d'éducation continue sont de 10\$ par personne, payable à l'avance à l'ordre du:

Service de la formation continue
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

5. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

5.1. Rapport d'activités de projets soutenus antérieurement par le CSAC, pour un dégrèvement ou une subvention PAFARC, Volet 2 - (maximum 1 page).

Si vous avez déjà obtenu du CSAC, depuis moins de 5 ans, une subvention du PAFARC (volet 2) ou un dégrèvement aux fins de formation et d'accompagnement, ou aux fins de recherche, décrivez sommairement l'état d'avancement du projet, le degré d'atteinte des objectifs, le respect de l'échéancier et les réalisations en matière de transfert des connaissances.

5.2. RAPPORT D'ACTIVITÉS DU PROJET pour lequel est faite la demande de dégrèvement – (environ 1 page ; voir le gabarit de rapport fourni par le Service aux collectivités)

Si le projet reçoit le dégrèvement demandé, un rapport d'activités du projet **devra être déposé six mois après la fin du projet**. Le groupe partenaire et la professeure, le professeur responsable produiront un rapport synthèse analytique des activités du projet et de ses retombées, à l'aide d'un gabarit fourni par le Service aux collectivités. Ce rapport résultera d'une collecte effectuée tout au long du projet et comprendra les éléments suivants : bilan des réalisations (degré d'atteinte des objectifs selon le calendrier prévu); évaluation et sommaire des résultats obtenus; activités de transferts réalisées et prévues et, s'il y a lieu, outils développés dans le cadre du projet.

BIBLIOGRAPHIE (maximum 1 page)